

Accompagnement Personnalisé Lycée professionnel

➤ Trois axes pour l'accompagnement personnalisé

- ➔ Favoriser l'intégration et travailler le projet personnel et professionnel de l'élève
- ➔ Favoriser les apprentissages et la réussite scolaire
- ➔ Favoriser la réalisation du projet post-baccalauréat professionnel

➤ Un recueil de préconisations

- ➔ Favoriser l'anticipation, la concertation des acteurs
- ➔ Mettre en œuvre une stratégie globale pour le dispositif
- ➔ Faire adhérer les élèves, donner du sens, valoriser
- ➔ Évaluer
- ➔ Rester dans le domaine de l'enseignement
- ➔ Prévoir une organisation systémique permettant une bonne circulation de l'information entre les acteurs

1 Favoriser l'anticipation, la concertation des acteurs

Mobiliser le conseil pédagogique et les acteurs du dispositif assez tôt (à n-1) afin de fixer la feuille de route pour la rentrée suivante. Identifier assez tôt les intervenants et un ou plusieurs pilote(s) (équipe de direction, enseignants, chef des travaux, CPE...) afin de constituer un groupe de coordination du dispositif. Procéder au recensement des compétences des membres de la communauté éducative pour donner à tous la possibilité d'animer des modules (ateliers) en fonction de leur expertise spécifique.

Exemples d'indicateurs :

*Nombre d'acteurs de la communauté scolaire impliqués
Nombre et qualité des comptes rendus du conseil pédagogique et/ou du groupe de pilotage du lycée
Nombre d'acteurs présents lors des réunions
[...]*

2 Mettre en œuvre une stratégie globale pour le dispositif

Formaliser les éléments essentiels de la démarche AP mise en œuvre dans le LP, prévoir notamment un calendrier, la liste des intervenants, les créneaux horaires dévolus (barrette d'emplois du temps...), l'intitulé des modules, le lien avec le projet d'établissement et le contrat d'objectif.

Prévoir des temps de concertation ponctuelle des acteurs (un créneau horaire commun dans la semaine d'une heure ?...ou la possibilité de concertation sur le créneau d'AP ?) permettant de réaliser des bilans et des évaluations et la régulation indispensables au dispositif.

Trouver un consensus autour d'un petit socle de compétences transversales et disciplinaires et de savoir-être par niveau. Rédiger une progression des activités sur l'année et sur le cursus trois ans.

Exemples d'indicateurs :

*Nombre et qualité des comptes rendus du conseil pédagogique et/ou du groupe de pilotage
Liaison entre projet d'établissement et dispositif d'AP
Existence de créneaux de concertation pour les acteurs
Existence de documents de pilotage
[...]*

3 Faire adhérer les élèves, donner du sens, valoriser

Rendre le dispositif lisible et valorisant pour l'élève. Il faut donc penser à formaliser les bases d'une organisation identifiée et partagée par tous (quelle démarche pour l'AP ?), prévoir des horaires favorisant, une écoute de l'élève, de son projet, de ses choix et de ses attentes...

La démarche doit viser à responsabiliser l'élève en l'impliquant dans les choix des ateliers, en le rendant autonome dans son travail et en l'associant à l'évaluation.

Valoriser l'engagement et les progrès de l'élève et communiquer auprès de l'élève et de la famille (conseil de classe, mention sur le bulletin, etc.).

Exemples d'indicateurs :

*Consultation du CVL
Évolutivité des groupes
Taux d'absence
Taux de décrochage
Diversité des ateliers proposés
[...]*

4 Évaluer

Recenser les acquis pour définir les besoins et mesurer les progrès. Les dispositifs de personnalisation doivent prioritairement être définis autour du projet personnel construit ou en cours de construction, à partir du potentiel et des besoins de l'élève.

L'évaluation et l'autoévaluation des progrès des élèves portent sur l'acquisition des compétences préalablement recensées et travaillées dans l'atelier (module). Les contenus proposés n'étant pas référés à la seule difficulté scolaire.

Prévoir des moments de diagnostic et d'évaluation tout au long du parcours.

Évaluer également le dispositif au moyen de temps de concertation, de régulation et au moyen d'indicateurs.

Exemples d'indicateurs :

*Besoins des élèves identifiés (détectés et exprimés)
Adéquation besoins identifiés /constitution des gr. d'élèves
Adéquation entre besoins identifiés et réponses apportées
Identification des compétences à développer
Évaluation et autoévaluation par compétences
Nombre de réunions de régulation du dispositif
[...]*

5 Rester dans le domaine de l'enseignement

Proposer des modules centrés sur l'acquisition de compétences clairement identifiées dont la maîtrise sera vérifiée par la réalisation d'une tâche précise, complexe et adaptée.

Ne pas prévoir de modules portant sur une approche trop personnelle des problématiques, mais prévoir des activités circonscrites dans le domaine de l'enseignement. Il ne semble pas opportun d'envisager, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, des dispositifs d'accompagnement centrés sur le traitement de pathologies (psychothérapie, psychodrame, sophrologie, orthophonie...) relevant d'un accompagnement social ou médical par des praticiens confirmés ou des acteurs sociaux. L'accompagnement ne doit pas s'immiscer dans la sphère privée, ni traiter le côté identitaire de l'élève.

Exemples d'indicateurs :

*Contenu des ateliers, formalisation
Cohérence avec les enseignements disciplinaires
Amélioration des taux de réussite aux examens
Amélioration taux de poursuite d'études
[...]*

6 Prévoir une organisation systémique permettant une bonne circulation de l'information entre les acteurs

Mettre le dispositif en résonance avec le projet académique, le projet de l'établissement, le contrat d'objectifs.

Éviter la juxtaposition d'actions variées et dissociées. Piloter le dispositif comme un « système d'information » en incitant les équipes à communiquer (notamment auprès des élèves et des familles) sur les activités réalisées dans le cadre du dispositif.

Prévoir la traçabilité et le partage de l'information (calendrier de l'AP, documents communs à l'équipe, banque de données, livret de suivi papier ou dématérialisé posté sur l'ENT, utilisation de Progiciels (ex. PRONOTE) pour construire des outils de suivi (grille d'évaluation par compétence).

Exemples d'indicateurs :

*Comptes rendus du conseil pédagogique et/ou du groupe de pilotage.
Mise en place d'indicateurs d'efficience du dispositif.
Existence de documents de pilotage
Nombre de réunions d'organisation
Présence des acteurs aux réunions
Prise en considération des axes du contrat d'objectifs
[...]*